



Envoyé en préfecture le 10/04/2019  
Reçu en préfecture le 10/04/2019  
Affiché le 10/04/2019  
ID : 063-200071199-20190328-CCPL\_2019\_35-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 20 mars 2019  
Date d'affichage : 20 mars 2019

### SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Roland GANSOINAT (suppléant de Pascal ROUGIER), Fabien GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY  
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT  
David MOURNET a donné pouvoir à Yves RAILLIERE

#### Absents représentés :

Josette BREYSSE, Jean-Claude PAPUT, Pascal ROUGIER, Éric GOLD

#### Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Fabien GASTON

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2019-35 : BUDGET ANNEXE ZA CHAMP MOUTIER 2019**

Rapporteur : Christian DESSAPTLAROSE

Monsieur le Vice-Président donne lecture à l'assemblée du budget annexe ZA Champ Moutier.

Après examen du budget annexe ZA Champ Moutier 2019, Monsieur le Vice-Président propose au conseil communautaire d'approuver ce budget :

- qui s'équilibre en section de fonctionnement à 126 165,41 €,
- qui fait apparaître en section d'investissement un montant de dépenses à 36 814,32 € et un montant de recettes à 66 165,41 €.

Envoyé en préfecture le 10/04/2019  
Reçu en préfecture le 10/04/2019  
Affiché le 10/04/2019  
ID : 063-200071199-20190328-CCPL\_2019\_35-DE

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'adopter le budget annexe ZA Champ Moutier 2019 tel que présenté c'est-à-dire par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 10/04/2019  
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

